

## TP Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux - TSSR

**Présentation :** Le technicien supérieur systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique. Il contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation.

### Objectifs :

- Assister les utilisateurs en centre de services
- Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée
- Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

### Programme :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module 1. Assister les utilisateurs en centre de services : mise en service d'un équipement numérique - assistance aux utilisateurs sur les équipements numériques - gestion des incidents et des problèmes - assistance à l'utilisation des ressources collaboratives

Module 2. Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée : maintien et exploitation du réseau local et de la téléphonie - sécurisation des accès à Internet - maintien et exploitation d'un domaine ActiveDirectory et des serveurs Windows - maintien et exploitation d'un serveur Linux - maintien et exploitation d'un environnement virtualisé.

Module 3. Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation : configuration des services de déploiement et de terminaux clients légers - automatisation des tâches à l'aide de scripts - maintien et sécurisation des accès réseaux distants - supervision de l'infrastructure - intervention dans un environnement de Cloud Computing – veille technologique

Formation en situation de travail en entreprise

Session d'examen

**Métier :** Le technicien supérieur systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique. Il contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation.

Quotidiennement, il vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées. Il surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il reçoit des alertes.

Il utilise les outils d'administration des différents environnements des services hébergés à l'externe et consulte les contrats pour rétablir ou améliorer le fonctionnement du service. Il maîtrise les langages de script afin de pouvoir automatiser de nouvelles tâches et faire évoluer les scripts existants.

**Prérequis :** Pratique régulière de la micro-informatique. Bonne capacité d'abstraction-Connaissances de base en anglais- Utilisation avancée du poste de travail

**Informations :** Information collective le 28/08/2023 à 14h à Draguignan

MODE 83 – 55 boulevard du 4 septembre- 83300 Draguignan

Date de la formation du 02/10/2023 au 01/08/2024

### Formation Qualifiante

TP Niv 5 – Bac+2

1168 heures en centre

252 heures en entreprise

### Financement :

Prise en charge possible par Pole Emploi (Montant de la formation à titre indicatif : 14202.88 €)

**Effectif :** 12 stagiaires

### Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel  
Modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé, mise en pratique permanente sur plateau technique, période de stage en entreprise.

### Méthodes pédagogiques :

Formation essentiellement pratique (ateliers, simulations, mises en situation, analyse réflexive...)

Accompagnement personnalisé, apports théoriques, démonstrations, questionnements, confrontation entre pairs, vérification des acquis.

### Modalités d'évaluation :

**Présentation TP TSSR + Évaluation des acquis : en cours de formation (ECF)**

**Évaluation périodes de formation en situation de travail en entreprise : bilan de la période en entreprise**

Certification TP, CCP : délibération du jury sur la base des résultats en cours de formation (ECF), du dossier Professionnel, des résultats aux épreuves de la session d'examen, de la mise en situation professionnelle, de l'entretien final

**Accueil personnes en situation de handicap :**

Solution individuelle

Locaux et accès adaptés.

**Conditions d'admission, modalités et délais d'accès :**

- Formulaire de candidature,
- Tests de positionnements,
- Entretien de motivation
- Réponses aux candidatures à partir du 05/09/2023 par téléphone et email.